

Conseil d'école du 20 mars 2015

Présents :

Parents : Mme MEREL Karine, Mme AVRILLON Sabrina, Mme MADEC Patricia, Mme LECROSNIER Maëlle, Mme JANVIER Céline, Mme HAMON Céline, Mme PLANTARD Annaïck

Représentants de la mairie : Mme DAOULAS, et M. HERMANT

Enseignants : Mme BUSSY, Mme CHASSE, Mme SIEGLER, Mme MALVILLE, M. SIMON, Mme BOHANNE, Mme GUENEGO

Excusés :

M. BOVYN (IEN), M. CHOUAN (Le Maire), M. BECAERT Philippe, Mme CHEVILLARD

Ordre du jour :

- choix d'un secrétaire
- bilan des actions pédagogiques
- présentation des actions à venir
- questions diverses des représentants des parents d'élèves
- Mme Daoulas souhaite apporter des précisions sur le TAP informatique suite au précédent CE

A. Choix du secrétaire : Mme Bussy Valérie (enseignante)

B. Bilan des actions pédagogiques et actions à venir

- Effectifs : à la rentrée nous avons 177 élèves. Actuellement nous avons 179 élèves (3 arrivées et 1 départ). Pour la rentrée prochaine 181 élèves prévus pour l'instant.
- Projet ferme :
 - Classe de M. Simon : une sortie à la chèvrerie à venir, le lundi 23 mars.
 - Classe de Mme Malville : les dernières sorties ont eu lieu ces deux derniers jours, fabrication du beurre, soin aux animaux, jardinage.
Bilan très positif pour les deux classes de CP et CP/CE1.
 - Liaison GS/ CP : les CP et les CE1 vont lire dans des classes de maternelle sur le thème de la ferme. Les GS prendront un repas au self de l'élémentaire en fin d'année.
Une exposition aura lieu le 23 juin sur le thème des animaux de la ferme + une vente de gâteaux.
- Projet Bretagne :
 - 1er avril : temps fort avec un échange dans les 4 classes (CP, CE1,CE1/CE2 et CE2/CM1) d'une personne d'une culture différente avec goûter, danse et musique du monde (Japon, Arménie, Portugal)
 - 3 avril : conteur dans l'école et dans les rues de l'Hermitage
 - 29 mai : fest-noz avec l'association Les Beluettes, les élèves montreront les danses travaillées dans l'école, en lien avec l'intervenant de La Flume.

- Écrire dans L'Hermitageois:
 - L'équipe enseignante souhaiterait écrire un article pour communiquer sur les manifestations liées au projet Bretagne. Un mail en retour de M. Gautrais a mentionné qu'une seule publication dans l'année serait acceptée, volonté d'une parité entre les écoles. Les enseignants soulèvent le problème si les autres écoles ne le font pas. Volonté de présenter l'ouverture de l'école sur la ville, M. Hermant délégué à la communication, fait partie de la commission et reste ouvert à d'autres publications, tout projet a le droit d'être connu. L'hebdo ne doit cependant pas devenir le projet permanent de l'école.

- Musée :
 - Mme Guénégo: jeudi 12 mars atelier sur le portrait. Bilan très satisfaisant.
 - Classes de Mmes Chassé et Siegler : sortie en attente, l'école n'a pas réussi à joindre le musée pour les visites de la dernière période.

- Basket :
 - Actuellement a lieu pour la première fois un projet subventionné avec le HAC Basket. Les enseignants des classes concernées, et les familles (cycle 2) sont très satisfaits. Les séances sont bien construites et bien menées, l'animateur très professionnel. Les enseignants espèrent pouvoir renouveler ce projet. Malheureusement du fait des créneaux (jeudi matin) ils ont dû faire des choix et ont privilégié le basket à la médiathèque. → remerciement à l'association.

- Judo :
 - Comme les années passées, les séances (cycles 2 et 3) se sont très bien déroulées → remerciement à l'association.

- Médiathèque :
 - Toutes les classes ont pu aller 3 fois à la médiathèque pour des lectures et un prêt de livres. Un spectacle a également été proposé en décembre.
 - Les enseignants souhaiteraient un échange avec la conteuse pour préparer les séances, les interventions n'ont pas toujours été adaptées au public ou en lien avec les projets de classe.
 - Des créneaux se sont superposés avec d'autres activités de l'école.
 - Pour les élèves de CM1/CM2 une séance sur l'organisation de la médiathèque a été mise en place. Nous attendons le bilan par les responsables car la proposition faite ne permet pas aux enseignants de valider ou non l'utilisation des outils de la médiathèque (ordi, ...) car la recherche se fait principalement à la maison.
 - L'équipe enseignante souhaiterait plus d'échange et un temps de préparation avec l'équipe de la médiathèque. L'équipe enseignante est en attente d'une rencontre pour faire le bilan de cette année.

- École et cinéma :
 - 2eme film le 30 et 31 mars, Goshu le violoncelliste pour le cycle 2 et Pierre et le loup pour le cycle 3.

- Piscine :
 - Les séances se sont terminées le 18 mars. Il a été difficile de trouver des parents. Remerciements aux parents qui ont pu accompagner ainsi qu'aux anciens parents Mmes Dax et Mérel ou Élodie David ancienne AVS de l'école.
 - La piscine de Montfort est très bien. Un vrai échange avec les maîtres nageurs. La mairie précise qu'ils envoient la convention à la fin du cycle, d'où une mise en route difficile.
 - Des créneaux sont disponibles pour le printemps de la prochaine année scolaire. Une demande est faite à la mairie d'avoir un deuxième créneau. Volonté de privilégier les maternelles. Cet enseignement est obligatoire, dans l'idéal GS et cycle 3 si il y a plusieurs créneaux.
 - Rentrée prochaine un seul créneau, rapport au budget. Les classes de CP veulent bien laisser leur créneau aux GS.

- Eaux de Lillion :
 - 4 animations sur l'eau (circuit naturel et domestique) ont eu lieu avec l'intervention des Petits Débrouillards et Eaux et Rivières pour les deux classes de CM1/CM2. Très bon retour. Visite du château d'eau prévue le 30 mars par demi-groupe.
 - La visite d'une station d'épuration n'est pas possible pour la classe de CE1/CE2, ils ont trop de sollicitations.

- Projet éclipse:
 - 2 classes (CE1/CE2 et CE2/CM1) ont mené un projet avec l'intervention de 2 parents d'élève chercheur et passionné d'astronomie (M. Doré et M. Audic). L'école a financé pour ces élèves l'achat de lunettes.
 - Les autres classes ont visionné sur le site du CNRS l'éclipse au Pic du midi sur le TNI prêté par la circonscription à l'école depuis le mois de janvier.
 - Demande de la direction académique, confinement des élèves dans les écoles le jour de l'éclipse. La récréation de l'accueil du matin a été rallongée.

- Liaison CM2/6eme :
 - Une réunion avec La Principale du collège, La Principale adjointe et un professeur de français a eu lieu le 27 janvier à l'école. Peu de demandes de classe bilangue pour l'instant.
 - Pour cette année, un projet a été mis en place avec une professeur de français, Mme Montarou et une classe de 6ème. Il s'agit dans un premier temps pour les élèves de prendre des photos de leur environnement école selon un point de vue original et de les envoyer aux collégiens qui font également la même chose. En classe les élèves ont étudié un poème de Rimbaud « Enfance » et à partir des photos reçues ils ont écrit un poème à la manière de Rimbaud. Dans un deuxième temps en classe à partir des poèmes, les élèves doivent retrouver la photo qui va avec le poème. Lors de la visite du collège du 9 avril les élèves des deux niveaux « corrigeront » les assemblages et écriront un poème ensemble qui sera publié sur le site de l'école et le blog du collège. Lors de cette visite les CM2 iront dans des classes et rencontreront des collégiens. En parallèle, le même projet est mené entre les CM1 des classes de Mme Bohanne et de Mme Bussy.

- Classe découverte :
 - Du 27 au 30 avril pour tous les CM1 et CM2. Une réunion d'information pour les familles et les enfants est prévue le 23 mars salle Xavier Grall.
 - La somme de 150 euros a été demandée par enfant. Des familles ont fait des démarches pour être aidées auprès du CDAS. Par enfant le voyage coûte 282 euros. La mairie participe à hauteur de 32 euros (subvention juillet 2015), l'APE 26 euros, le reste étant financé par la vente des photos, le marché de Noël, ...
 - Les parents accompagnateurs sont Mme Thomas, M. Becaert, M. Esnault, M. Bigot.

C. Bilan vie de l'école

- Liaison périscolaire :
 - Inquiétude par rapport aux accidents et aux incidents qui ont lieu le midi et ont des répercussions sur le temps de classe. Cela concerne toutes les tranches d'âge. Mme Daoulas a précisé que les derniers accidents avaient été sans gravité et dus à des chutes anodines, et bien gérés par le personnel. Le temps de récréation étant plus long que celui sur le temps école, il y a plus de risque d'incidents. Pour les transmissions, Mme Daoulas a précisé que pour les deux accidents survenus sur le temps de cantine, il n'y avait aucune raison de prévenir l'école avant la prise de poste et les transmissions de 13h35. Les enseignants ont toutefois précisé que les familles avaient appelé sur le téléphone de l'école où s'étaient rendues seules dans la classe pour prendre les affaires de l'enfant et étaient surprises que les enseignants n'en soient pas informés. Il aurait fallu les accompagner, ou leur laisser un numéro pour joindre une personne du périscolaire.
 Une demande est faite par la mairie pour que les transmissions aient bien lieu dans les deux sens, elle demande aux enseignants de bien signaler aux animateurs tout ce qui peut être utile au bon fonctionnement du temps périscolaire. Les enseignants mentionnent que dans l'ensemble ils ont l'impression que ces transmissions se passent bien, mais cela est variable suivant le personnel. Les enseignants demandent également à être prévenus lorsque l'un de leurs élèves est exclu du périscolaire (temps du midi, des activités TAP, garderie). Mme Daoulas écrira un mail à Mme Bohanne pour la tenir informée.
PAI : la mairie demandera aux familles que les médicaments soient en double à l'école : dans les classes et dans les locaux du périscolaire. Ceux de l'école élémentaire ont bien été transmis à la mairie et le personnel doit suivre les protocoles indiqués. Pour les allergies alimentaires une fiche synthétique est faite.
 - Règlement : les enseignants mentionnent leur volonté de ne pas fusionner le règlement de l'école avec celui proposé pour le temps périscolaire. Ils ont transmis à la mairie leurs remarques sur celui qu'on leur avait soumis, et certains points différents comme l'utilisation de ballons sous le préau ou sur d'autres espaces que le terrain de football ou de basket. Mme Daoulas précise que le temps de jeu est long le midi et demande donc des règles plus souples.
- Hygiène :
 - La vaisselle à la cantine n'est pas toujours nette, les plateaux sont mouillés. Ce problème a été signalé et Mme Daoulas a précisé que le lave-vaisselle va être changé.

- Les toilettes des adultes sous le préau n'avaient jamais été nettoyées jusqu'à cette semaine. Mme Daoulas a répondu qu'elles venaient d'être attribuées à la personne qui fait le préau. Les enseignants ont signalé le manque fréquent de papier toilette ou essuie-mains. Une commande a pourtant été faite.
- Locaux :
 - A l'étage, toujours le problème de la chaleur, 24° dans les classes cette semaine dès que le soleil était là, malgré les stores et les radiateurs fermés. Ces conditions ne sont pas favorables aux apprentissages et nous ne sommes qu'en mars. Ce problème avait déjà été signalé en septembre. M. Hermant précise que cela demande du temps pour trouver les bons réglages. La société est déjà intervenue.
 - D'autre part le bruit de la ventilation est vraiment gênant dans certaines classes.
 - Problème de coupure de courant régulière le lundi vers 10h, et de l'alarme qui se déclenche seule. La mairie est informée, cherche les causes, contrôle les capteurs.

D. Intervention de Mme Daoulas :

- TAP informatique : M. Tardif précise qu'il utilise des CD-ROM éducatif, qu'il y a un seul dessin animé sur les 8 séances avec des explications sur sa réalisation, que les TAP ne sont pas obligatoirement éducatif.
- PEDT : Mme Daoulas souhaite que les questions sur les TAP soient abordées lors du PEDT où sont présentes les personnes concernées. Le dernier compte-rendu est arrivé tard dans les écoles, Mme Daoulas a précisé que toutes les écoles n'avaient pas donné le retour sur le règlement (maternelle publique et école privée). Les parents et les enseignants ont mentionné que ce n'était pas vraiment un compte-rendu car il reprenait les points abordés sans rapporter les interventions.

E. Questions des représentants des parents d'élèves :

- Temps périscolaire :
 - Incivilités : comment lutter contre ? Des activités sur le thème du respect, du racisme, de la citoyenneté (intervention d'élus) ont été proposées aux enfants. Il est nécessaire que les familles soient informées et que des sanctions soient appliquées. Les familles contactées par la mairie ne vont pas toujours dans son sens, ne se positionnent pas comme partenaire.
 - Les enfants ont du mal à accepter "'l'injustice'", ils ont le sentiment qu'il n'y a pas de règlement, que les adultes ne les écoutent pas toujours. Il faut une cohésion sur les règles sur le temps école et le temps périscolaire. Tout le monde s'accorde pour dire que les enfants sont capables de détourner les règles, il faut donc être très rigoureux dans leur application .
 - Il faut que les mots, les fiches soient signées et que cela soit vérifié, que des sanctions soient données. Mme Daoulas précise qu'ils tiennent compte aussi des difficultés de certaines familles.
 - Les représentants des parents d'élèves souhaiteraient que la politesse soit respectée aussi bien par les adultes que par les enfants.
 - L'encadrement sur le temps périscolaire : des parents estiment que les encadrants manquent parfois de tact/de pédagogie vis-à-vis des enfants. Ils s'interrogent une fois de plus sur la motivation du personnel à encadrer les TAP et sur la formation proposée. La mairie répond que le personnel responsable est diplômé et formé. Les pa-

rents signalent que certains encadrants n'utilisent pas toujours un vocabulaire approprié.

- Les activités proposées : L'encadrement des enfants semble difficile quand il s'agit d'une activité imposée et non choisie par l'enfant (peu de motivation de sa part, moins d'attention et d'écoute...) et que la répartition des activités n'est pas équilibrée dans la semaine et sur l'année. Il serait souhaitable de mieux répartir les activités ludiques et les activités plus « intellectuelles ou de concentration » pour éviter la redondance. Sur la prochaine période, les enfants devraient avoir des activités par rapport à ce qu'ils ont demandé et un meilleur équilibre entre ces activités.
 - Compte-rendu PEDT : il pourra être diffusé mais à l'attention des parents puisque les questions qui seront traitées sont celles des parents puisqu'elles n'ont pas pu être abordées au conseil d'école.
- Études :
 - Réflexion sur une aide aux devoirs pour certains enfants en difficulté et non une étude surveillée comme cela avait été évoqué lors du 3^{ème} conseil d'école 2013/2014 : de l'étude surveillée a lieu pendant la garderie pour les enfants qui le souhaitent et cela se passe bien.
 - Mme Daoulas précise qu'une personne de la garderie peut faire traverser les enfants qui vont à l'aide aux devoirs le lundi.